



FORMATION CONTINUE 2026

E LEARNING

DROIT DES SOCIETES

Savoir lire et interpréter les comptes d'une société

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026
Durée : 3h

Formation proposée par LegalFamily

120€ la séance

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de :

- Être initié à la lecture des comptes d'une société
- Comprendre la différence entre un bilan et un compte de résultat
- Connaître les principaux postes comptables (stocks, encours, provisions, créances...)

Pré requis : Être avocat.

Programme :

I – Introduction sur le bilan et focus sur l’actif du bilan

- Comprendre la composition de l’actif du bilan
- Connaître les différences entre les immobilisations incorporelles, corporelles et financières
- Comprendre les différents postes de l’actif circulant
- Connaître les notions d’amortissements et de dépréciations

II – Focus sur le passif du bial

- Comprendre la composition du passif du bilan
- Appréhender la notion de capitaux propres et son importance

III – Le compte de résultat et l’annexe comptable

- Détailler la composition du compte de résultat : du chiffre d’affaires au résultat net comptable
- Comprendre le calcul du résultat d’exploitation, du résultat financier et du résultat exceptionnel
- Connaître la notion d’annexe comptable

IV – Initiation à l’analyse financière

- Connaître les principaux ratios financiers et comptables
- Connaître l’obligation d’établir des comptes consolidés

Moyens pédagogiques :

Formation en distanciel, e-learning.

Vidéos, quiz, tutoriels (lecture commentée d’un bilan, d’un compte de résultat, analyse de bilans originaux...)

Associe théorie et pratique avec des exposés et des études de cas

Accessible depuis un ordinateur ou une tablette.

Modalités d'évaluation de la formation :

Quizz d'atteinte des objectifs adressé à l'issue de la formation.

Enquête de satisfaction de la formation.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux)

Présence et suivi des apprenants : *La connexion et l'avancée des apprenants seront vérifiées de manière régulière. Après chaque module, un test en ligne (questionnaire ou cas pratique) est réalisé et un score minimum de 70% est demandé pour la validation. En dessous de ce score de 70% les modules concernés doivent être refait pour obtenir l'attestation. Aucune attestation ne sera délivrée sans un parcours entièrement réalisé.*

Conditions générales de vente : Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EFA (efa-toulouse.fr) leur attestation de présence.

Modalités d'assistance : Me Marion Sourd, co fondatrice de LegalFamily (06 86 10 42 64 / marion.sourd@legalfamily.fr)

Accès aux personnes en situation de handicap : Toute personne en situation de handicap est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE s.debalorre@efa-toulouse.fr
05 61 53 58 52